



Air Breizh : Association agréée par le Ministère (MTES), pour la surveillance de la qualité de l'air en région Bretagne, appartenant à la Fédération ATMO France.



Nos missions

| | |
|---|---|
| <p>Mesurer et anticiper les niveaux de la qualité de l'air au regard des seuils réglementaires.</p> | <p>Inform en permanence les services de l'Etat, nos adhérents et le public sur la qualité de l'air de la Région.</p> |
| <p>Etudier et évaluer la pollution atmosphérique liée aux activités industrielles, agricoles et tertiaires. Sources d'émission Niveaux de pollution Zones d'impact</p> | <p>Sensibiliser les différents publics pour accompagner la mise en place de modifications de comportements.</p> |

Quel polluant mesuré lors cette étude ?

Le dioxyde d'azote :

Ce composé réglementé est principalement issu des processus de combustion. 74% des émissions d'oxydes d'azote du territoire de Rennes Métropole proviennent du transport routier.

Source : inventaire des émissions d'Air Breizh v2.2 2014

AIR BREIZH

3 rue du Bosphore – Tour ALMA 8^{ème} étage
35200 Rennes
Tél. 02 23 20 90 90

www.airbreizh.asso.fr

Contact :
Gaël Lefeuvre (Directeur)

Campagne de mesures 2018

MESURE DE LA QUALITE DE L'AIR – AXES URBAINS A FORT TRAFIC RENNES METROPOLE (35) – SYNTHESE DES RESULTATS

Pourquoi cette étude ?

Rennes Métropole a souhaité caractériser la qualité de l'air sur deux axes urbains à fort trafic devant faire l'objet de réaménagement, dans l'objectif d'établir un état initial de la qualité de l'air avant travaux. Il s'agit de la Place de Bretagne à Rennes et de l'avenue Roger Dodin à Saint-Jacques-de-la-Lande.

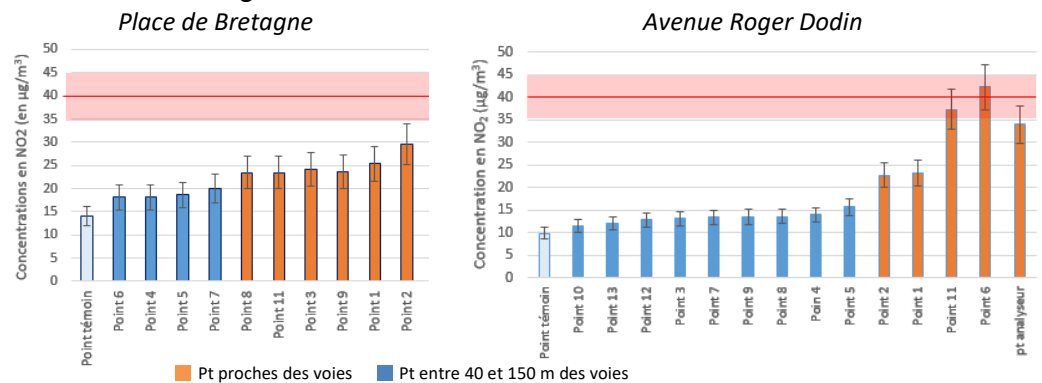
Cette étude concoure à améliorer les connaissances sur la contribution des principaux axes routiers aux émissions de polluants atmosphériques et leurs dispersions spatiales au voisinage de ces axes de circulation.

Quel a été le dispositif de mesures déployé ?

Des échantillonnages de **dioxyde d'azote** par tube passif ont été réalisés sur une dizaine de points par secteur, complétés par des mesures en continu sur un point par secteur. Pour l'avenue Roger Dodin, les mesures ont été réalisées lors de deux campagnes : un mois en février puis un mois en juin 2018. Pour le secteur Place de Bretagne, une campagne d'un mois a été réalisée en février 2018 ; celle de juin n'a pas pu être réalisée en raison du lancement des travaux.

Quels sont les résultats ?

- Des niveaux de dioxyde d'azote plus élevés à proximité des voies
 - Un dépassement du seuil réglementaire annuel en dioxyde d'azote
- L'un des points le long de l'avenue Roger Dodin (pt 6) présente une concentration supérieure à la valeur limite annuelle de 40 µg/m³. Ce point est situé sur le tronçon de l'avenue bordé d'immeubles résidentiels. A cet endroit, le bâti limite la dispersion des émissions du trafic routier. Deux autres points (pt 11 et pt analyseur) sur le même secteur, présentent des moyennes annuelles proches du seuil. Il n'y pas eu de dépassement de la valeur limite annuelle sur le secteur Place de Bretagne.



- La décroissance des niveaux de dioxyde d'azote est rapide
 - Des niveaux horaires supérieurs à ceux des stations trafic de Rennes
- Dans les deux secteurs, les points situés à plusieurs dizaines de mètres des voies ont présentés des concentrations en dioxyde d'azote proches des niveaux de fond. L'impact des émissions du trafic routier sur la qualité de l'air est donc principalement concentré aux abords immédiats des voies.
- Sur les deux secteurs d'étude, les niveaux horaires enregistrés aux heures de pointes de trafic ont été souvent supérieurs à ceux des stations trafic rennaises du réseau de mesures d'Air Breizh. Aucun dépassement de la valeur limite horaire n'a toutefois été observé.

Quels sont les perspectives ?

Cette étude a permis d'identifier les zones affectées par la pollution de l'air dans deux secteurs qui vont se trouver modifiés par des travaux d'aménagement des voies. La réalisation d'une campagne de mesures après travaux, sur la base d'un protocole identique, permettra de quantifier leur impact sur les niveaux de dioxyde d'azote et ce notamment au niveau des points sensibles identifiés.